

Présentation du cofinancement FSE spécifique Travail Temporaire en région Auvergne-Rhône-Alpes

JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Accueil / Agenda / Présentation du cofinancement FSE spécifique Travail Temporaire en région Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour : 04/05/2021 A+ A-

19
MAI
2021

Horaire(s) :
9h30 - 11h

Type d'évènement :
Webinaire

Adresse :
Évènement en ligne

Secteur(s) :
Travail Temporaire

S'inscrire ✓

AKTO Branche du Travail Temporaire s'est positionné sur l'Appel à Projet « Former les actifs occupés qui en ont le plus besoin » du PON FSE 2014-2020 de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes pour l'emploi et l'inclusion en métropole.

Au programme :

Présentation du cofinancement FSE spécifique Travail Temporaire de la région ARA :

- ✓ Dates
- ✓ Typologie d'actions
- ✓ Public
- ✓ Montant de cofinancement
- ✓ Process

Laure VIRIEUX : Déléguée Territoriale AKTO

Valérie BLANCHARD : Déléguée Territoriale AKTO

Henriette MANOUKIAN : Conseillère Formation AKTO

S'inscrire ✓

Nos partenaires :



< RETOUR À L'AGENDA

Partager la page : [f](#) [t](#) [in](#)

AKTO

Qui sommes nous ?
Nos secteurs d'activité
Nos missions
Nos engagements

Entreprise

La Contribution unique à
la Formation et à
l'Alternance
Financer une formation
Recruter en alternance
Diversifier vos
recrutements

Prestataire

Démarche qualité
Gérer l'apprentissage
Développer votre activité

Particulier

Découvrir les métiers
Construire son projet
Faire reconnaître ses
compétences
Connaitre l'alternance
Se former

Projet de formation

Appels d'offres
Articles
Presse
Brèves
Nous contacter